Saint-Médard-sur-Ille	11 mars 2026
Délibération 2026-10	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260311-202610-DE

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE

MAIRIE
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
02.99.55.23.53
@: mairie@smdsi.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/02/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Françoise RUFFAULT, Patrick LERETEUX, Isabelle RENOUARD, Bertrand NUFFER, Hélène KERBRAT, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Pierre-Antoine VITEL, Cécile GUILLEMAUT.

Absents : Monsieur Tristan LE HEGARAT ayant donné pouvoir à Monsieur Bertrand NUFFER, Monsieur Pierre MOIRE ayant donné pouvoir Monsieur Pierre-Antoine VITEL, Monsieur Noël BOURNONVILLE.

Secrétaire : Monsieur Gildas BOUREL.

2026-10 CFU : BUDGET PRINCIPAL 2025

M LE MAIRE sort de la salle du conseil municipal. Il ne prend part ni à la présentation, ni au délibéré, ni au vote du Compte Financier Unique (CFU) du budget principal 2025.

A compter de cette année les Comptes administratifs et les comptes de gestion sont remplacés par un document unique. Cette évolution vise à la simplification des procédures et à apporter une meilleure visibilité des comptes.

Le compte financier unique 2025 du budget principal a été validé par le comptable public et se résume ainsi :

Saint-Médard-sur-Ille	11 mars 2026
Délibération 2026-10	

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213502966-20260311-202610-DE

Saint Médard sur Ille - Commune de Saint-Médard-sur-Ille - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	662 770,84	1 177 388,35	2 040 159,19
	Recettes réalisées (1)	B	301 171,72	1 268 808,61	1 569 980,33
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	787 515,34	1 724 198,31	2 511 713,65
	Dépenses réalisées (1)	E	404 719,92	1 087 975,72	1 492 695,64
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-103 548,20	180 832,89	77 284,69
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-75 255,50	546 809,96	471 554,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-178 803,70	727 642,85	548 839,15
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-178 803,70	727 642,85	548 839,15

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en l'absence du M LE MAIRE :

- **Approuve** le CFU du budget principal 2025.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
BOUTINON-[illegible]

MAIRIE DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE ★ 35 ★